

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 39 (1951)  
**Heft:** 4

**Rubrik:** Société d'histoire

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

des liens indissolubles. Votre histoire est la mienne. Il y a entre nous, dans le passé, communauté de gloire et de malheur. Il y aura dans l'avenir communauté de sentiments et de résolutions pour le repos et la grandeur de la France.

*Fait au palais de l'Elysée, le 2 décembre 1851.*

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.<sup>1</sup>

(*A suivre.*)

---

<sup>1</sup> *Gazette de Fribourg*, n° 146, du 5 décembre 1851. Dans son ouvrage, PIERRE DE LA GORCE, n'en donne que les passages essentiels, en soulignant que « le président s'appliquait à détruire les scrupules de la légalité », t. II, p. 511. En réalité, la proclamation est bourrée d'allusions aux événements que nous avons déjà relatés.

## SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

---

### *Séance du 10 novembre 1951, à la salle du Café des Grands-Places.*

C'est en présence d'une vingtaine de membres que M. le Président Joseph Jordan ouvre cette séance. Après avoir salué l'éminent conférencier de ce jour, M. le professeur Gaston Castella, il fait part des démarches entreprises auprès du Conseil d'Etat ayant en vue l'augmentation du subside annuel et de la jouissance de la salle de cinéma de l'Université pour des séances avec projections. Il présente ensuite deux nouveaux candidats, Madame Jeanne de Werra-de Gottrau à Sion et M. Casimir Both, professeur au Collège St-Michel. Ces deux candidatures sont agréées à l'unanimité. Enfin, deux anciens membres demandent leur réintégration au sein de notre Société: Madame Poffet-Sermoud et M. Brülhart. Pour liquider cette courte partie administrative le Président signale le Répertoire des Archives de la Société d'Histoire dressé par M. Clément, fruit d'un long et patient travail qui pourra rendre de signalés services aux

chercheurs et d'autres travaux d'ordre historique parmi lesquels spécialement un article du R. P. Vicaire paru dans la Revue d'Histoire suisse parlant des ouvriers parisiens vers 1848.

Pour saluer le 6<sup>me</sup> centenaire de l'entrée de Zurich dans la Confédération suisse, le comité de la Société d'Histoire avait fait appel au maître éminent qu'est M. Gaston Castella et le Président s'empresse de lui donner la parole.

Le conférencier, avec la maîtrise qu'on lui connaît, situe d'abord le fait dans l'histoire de la Suisse, ce système d'alliances au sein du Saint Empire romain germanique que les fondateurs n'ont jamais eu le désir de considérer sous un autre aspect. Ce n'étaient que des réactionnaires contre la politique envahissante des Habsbourg, qui sentaient le besoin de se grouper et de se chercher des alliés qui puissent leur être de quelque utilité. Or, nul n'ignore que l'industrieuse Zurich tournait ses regards vers les passages du Gothard, par où lui parvenait la soie dont ses artisans avaient le plus grand besoin. Quoi dès lors de plus naturel pour elle que de rechercher l'alliance des gardiens de cette fameuse route, les Waldstätten. D'autre part, Zurich représente au nord une puissance pour ces derniers et ils pensent s'en faire leur alliée. Les Corporations viennent à leur rencontre. Et M. Castella nous rappeler alors dans une synthèse des mieux construites, les manœuvres de Rodolphe Brun, le bourgmestre tout-puissant, l'alliance du 1<sup>er</sup> mai 1351, la décevante paix de Brandebourg et finalement les démêlés du nouvel allié avec ses Confédérés jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

L'auditoire applaudit vivement cette magnifique leçon d'histoire qui a allié tant de clarté à la science. Le Président remercie le conférencier et ouvre la discussion à laquelle prennent part M. Cailler, M. Jordan et le R. P. Vicaire. Avec la délicatesse qui le distingue, M. Castella apporte à chaque question une pertinente réponse, témoignage de la vaste érudition historique dont nous avons bénéficié en cette dernière séance de l'année.

*Le Secrétaire :*

GABRIEL BISE

*Le Président :*

JOSEPH JORDAN

---

---

Elaborant actuellement une thèse sur l'*architecture fribourgeoise de 1750 à 1830*, nous serions reconnaissant à tout propriétaire de plans architecturaux de cette époque de bien vouloir nous permettre d'en prendre connaissance. Il s'agit principalement de ceux de Charles de Castella (1737-1823) et de Jean Georges Werro (1757-1830).

L. Waltenspühl, Missions Africaines.  
Av. Gambach 23, Fribourg.  
Téléph. 2 64 12.

---

---

LE CHOIX DES IÈRES MARQUES

CHEZ

CHAUSSURES  
**DOSSENBACH S.A.**

MAISON DE CONFIANCE

Fondée en 1881



**CAISSE HYPOTHÉCAIRE**  
DU CANTON DE FRIBOURG

*Instituée par la loi du 3 décembre 1853*

**GRAND-RUE 25**

**PRÊTS HYPOTHÉCAIRES**

RÉCEPTION DE DÉPÔTS

CONTRE OBLIGATIONS ET SUR LIVRETS D'ÉPARGNE

**TIRELIRES**

ACHAT, VENTE, GARDE ET GÉRANCE DE TITRES

LOCATION DE CASIERS

CORRESPONDANTS D'ÉPARGNE A

BULLE, CHATEL-ST-DENIS, ESTAVAYER-LE-LAC, MORAT

Propriétaires !

**LE GAZ** pour la cuisson  
pour le chauffe-eau

est indispensable dans un appartement

Téléphone 23035

TOUTE MÉNAGÈRE AVISÉE  
CONFIE A L'ÉLECTRICITÉ  
LE SOIN DE RENDRE SA CUISINE  
PLUS AGRÉABLE

●  
*Suivez son exemple  
cuisez à l'ÉLECTRICITÉ  
et surtout sur une cuisinière*

**« LA MÉNAGÈRE »**  
CUISSON ÉLECTRIQUE — CUISSON ÉCONOMIQUE  
**ENTREPRISES ÉLECTRIQUES FRIBOURGEOISES**

*La première impression est la bonne.  
Rendez-la excellente en nous confiant vos imprimés.*

FRAGNIÈRE FRÈRES  
IMPRIMEURS - ÉDITEURS  
FRIBOURG

**J.A.**

Bibliothèque cantonale et  
universitaire Fribourg -



---

Les opinions émises dans la revue n'engagent que les auteurs  
des articles.